

Site internet officiel : www.louzac-saint-andre.fr

LE MOT DU MAIRE ☒ **Novembre c'est le mois du Souvenir.** Celui des **défunts du cercle familial et amical**, mais aussi celui des **morts tombés au champ d'honneur durant la première guerre mondiale.**

Cela fait plus d'un siècle, les noms inscrits sur les monuments aux morts communaux sont souvent tombés dans l'oubli et pourtant..... Pourtant **le souvenir de cette génération sacrifiée doit résonner dans nos têtes avec un son particulier.** En effet en 1918 on a cru que c'était la der des der, que plus jamais on n'aurait à connaître cela. Vint ensuite la période 1939-1945 avec son lot de souffrance et d'horreurs.

Alors que durant soixante ans les conflits armés paraissaient lointains puisque hors de notre pays, **l'actualité récente montre que le danger n'est pas écarté.** Une guerre aux limites de l'Europe s'enlise, une autre menace sur les côtes orientales de la méditerranée. Un climat anxiogène s'installe peu à peu avec la crainte d'un embrasement et surtout d'un terrorisme frappant sur notre sol.

Alors le 11 novembre, autour des monuments aux morts de Louzac et Saint André nous honorerons les soldats de 14-18, ceux des différents conflits plus récents mais nous devons aussi espérer en un retour à l'intelligence de l'Humanité pour que les armes se taisent par le monde et que tout soit enfin mis en œuvre pour éradiquer les radicalismes et fondamentalismes causes de tant de souffrance.

Lilian JOUSSON

CIMETIÈRES

En novembre les cimetières font l'objet d'un soin particulier. C'est tout à l'honneur des familles qui ainsi honorent leurs défunts.

L'entretien des tombes rend ces lieux de mémoire beaux mais génère des déchets. **Ceux-ci, si vous ne pouvez pas les emporter, doivent être déposés dans les endroits prévus à cet effet.**

De même pensez à venir récupérer vos pots de chrysanthèmes fanés pour éviter une surcharge de travail pour les employés communaux (1,5 Equivalent Temps Plein d'octobre à mars) qui ont de nombreuses tâches déjà à effectuer durant cette période.

PLU – ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique est organisée depuis le 23 octobre et jusqu'au 1^{er} décembre 2023 dans le cadre de l'adoption du **Plan Local d'Urbanisme intercommunal** de Grand Cognac. Ce document se substituera au PLU actuellement en vigueur sur la Commune.

Une des trente-trois permanences est organisée à la mairie de LOUZAC SAINT ANDRÉ, le **mardi 28 novembre de 14 H 30 à 17 H 30.** Chacun pourra durant l'enquête publique faire part de ses observations et demandes.

Les principales modalités de l'enquête publique sont précisées dans le document joint.

LOTO

Le prochain loto du Comité de Jumelage est prévu pour le **vendredi 08 décembre.**

VIGIPIRATE

Compte tenu des événements récents, **l'Etat a déclaré le niveau Urgence Attentat de Vigipirate.** Cela entraîne un certain nombre de règles et de précautions à prendre, principalement pour notre Commune dans les écoles.

Il est demandé à chacun de respecter les consignes et mesures imposées. C'est pour la sécurité de tous.

IBÉRICA

En novembre l'Ibérica organise deux manifestations :

- une **soirée Beaujolais nouveau le vendredi 17** dans les locaux du bar
- un **concours de pétanque le samedi 25** après-midi Place des Borderies.

Sans oublier que la salle des fêtes accueillera une **soirée Années 80 le 02 décembre.**

Pour toute information et réservation, merci de contacter directement l'Ibérica (☎ 05 45 82 93 44).

TRI SÉLECTIF

Prochaines collectes des sacs jaunes (les mettre la veille au soir après 20 H) :

- lundi 13 novembre
- lundi 27 novembre

La distribution en porte à porte des sacs jaunes a été réalisée par CALITOM qui en a en outre laissé un petit contingent à la Mairie.

AGENDA

ARMISTICE 1918

Samedi 11 novembre

Cérémonies officielles aux monuments aux morts de Saint André (11 H) et de Louzac (11 H 30)

CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE

Lundi 13 novembre 14 H 00

Permanence gratuite à la bibliothèque

Contact : Michèle LADIK ☎ 06.11.72.08.90

BEAUJOLAIS NOUVEAU

Vendredi 17 novembre 20 H 00

Soirée organisée par l'Ibérica

Places limitées – Réservation obligatoire

JEUX DE BOULES

Samedi 25 novembre 14 H 30

Concours organisé par l'Ibérica

CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE

Lundi 27 novembre 14 H 00

Permanence gratuite à la bibliothèque

Contact : Michèle LADIK ☎ 06.11.72.08.90

PLUi – ENQUÊTE PUBLIQUE

Mardi 28 novembre 14 H 30

Permanence du commissaire enquêteur à la Mairie jusqu'à 17 H 30

PAROISSE

Pas de messe en novembre dans les églises Saint André et Saint Martin.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

GUICHARD Rose Irène 29 septembre

CHANSSAR RESER Augustin Didier Joël 15 octobre

ÉCOLES

L'Association des Parents d'Élèves (dite A.P.E.) a renouvelé son Bureau. Ont été élues :

- Co-Présidente : Malvina SANFOURCHE
- Co-Présidente : Virginie DUHAI
- Secrétaire : Floriane SAINTONGEY
- Trésorière : Francine DAOUD

A pied d'œuvre pour **financer des activités et projets pour les enfants** inscrits dans les écoles maternelle et élémentaire, l'A.P.E. a déjà organisé une soirée Halloween et prépare d'autres manifestations.

L'A.P.E. tient à remercier tous les habitants pour l'accueil réservé aux enfants et parents lors de la soirée d'Halloween le 20 octobre.

VOIRIE

Même s'il fallait de l'eau pour nos nappes, le déluge de pluies constaté depuis quinze jours retarde les travaux confiés à l'entreprise LALANDE.

BOUCHER CHARCUTIER

Le boucher charcutier qui tient un étal le vendredi matin devant l'Ibérica est de nouveau présent après une interruption pour congés.

THÉÂTRE

La Troupe théâtrale des Borderies présentera sa nouvelle pièce « **Ça se complique !** » de Patricia HAUBÉ du 20 janvier jusqu'au 06 avril.

Comme d'habitude les réservations seront ouvertes à partir du 03 janvier.

TRAIL

Les organisateurs du Trail des bois de Louzac remercient tous les participants et habitants de la Commune qui ont permis la réussite de cette deuxième édition.

La municipalité tient à saluer les Tritons **cognaçais pour le professionnalisme de leur organisation et l'ambiance bon enfant qui a régné le 1^{er} octobre**. Ils seront les bienvenus pour une troisième édition en 2024.

LISTE ÉLECTORALE

Les prochaines élections se dérouleront le dimanche 09 juin 2024. Il s'agira d'élire nos représentants au Parlement européen.

Pour rappel tous les électeurs de LOUZAC SAINT ANDRÉ devront, pour la première fois, se rendre aux urnes dans **un unique bureau de vote** ; celui de la Mairie situé au bourg de Louzac.

Pour voter sur la Commune, il faut soit y habiter soit y payer des impôts fonciers. Mais il faut obligatoirement être inscrit sur la liste électorale communale. Pour cela il faut se rendre en Mairie pour faire la démarche d'inscription en apportant une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Les ressortissants de l'Union européenne résidant sur la Commune peuvent également voter (uniquement pour les municipales et les européennes) mais doivent s'inscrire en Mairie sur des listes spécifiques.

DÉPÔTS SAUVAGES

Une recrudescence des dépôts sauvages a été constatée ces dernières semaines sur la Commune. Ce sont des actes délictueux et chaque fois que possible **la Commune porte plainte**.

Ceux qui plutôt que de mettre les verres dans les conteneurs prévus à cet effet les déposent au pied sont tout aussi pénalisables !

Il est rappelé que LOUZAC SAINT ANDRÉ est situé à quelques minutes de COGNAC ET CHATEAUBERNARD, et donc de déchetteries qui ont une très large amplitude horaire d'ouverture.